



CIRCULAIRE
Le 24 octobre 2003

NOUVELLE MÉTHODE DE DÉCLARATION DES PRIX DE STRATÉGIES

La Bourse a reçu des demandes de la part des participants agréés afin de simplifier la méthode actuelle utilisée par le Système Automatisé de Montréal (« SAM ») pour établir le prix de chaque instrument individuel (patte) inclus dans les stratégies, dans le but d'être reporté à la Corporation canadienne de compensation des produits dérivés (CDCC). La principale raison motivant ces demandes de changement est l'inefficacité de l'algorithme présentement utilisé dans SAM lorsque le prix des pattes composant la stratégie fluctuent au cours d'une séance de négociation. En ce moment, tout mouvement dans le prix d'un produit dérivé produira différents niveaux de prix pour les pattes composant une même stratégie négociée. Ces différents niveaux de prix créent des complications lorsqu'ils sont déclarés et confirmés au client par le participant agréé.

La Bourse modifiera la méthode existante de calcul de chaque patte d'une stratégie et l'algorithme fixera dorénavant le prix des pattes dont les échéances sont les plus rapprochées au prix de règlement ou au cours de fermeture en date de la dernière séance de négociation pour chacune de ces pattes. Le prix de la patte ayant l'échéance la plus lointaine est ensuite déterminé en appliquant le prix de la stratégie au prix de règlement ou au cours de clôture. Toutefois, veuillez noter qu'il n'y a pas de changement à la méthode de calcul des prix des pattes composant une stratégie « Strip ». En appliquant cette méthode, les instruments d'une même stratégie auront toujours le même prix lors d'une séance donnée.

NOTE: Les prix de chaque patte incluse dans une stratégie exécutée sur SAM n'a pas d'impact sur les statistiques autres que le volume des pattes transigées. Le prix de chaque patte est déterminé de façon à faciliter la déclaration au «back office» et à la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC).

Les modifications sur l'algorithme entreront en vigueur le 27 octobre 2003.

Pour toutes questions ou commentaires, veuillez communiquer avec M Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de Marché, 1-888-693-6366 or (514) 871-3548 ou par courriel à rbourbonniere@m-x.ca.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no.: 146-2003

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site Internet : www.m-x.ca

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Quebec H4Z 1A9
Telephone: (514) 871-2424
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353
Website: www.m-x.ca